

Motion du CA – consultation électronique du 15 au 19 mars 2021

Le conseil d'administration de l'École Normale Supérieure de Lyon exprime par le présent texte son vif étonnement quant aux propos de la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche au sujet d'un monde de l'enseignement supérieur et de la recherche qui serait « gangréné » par l'« islamo-gauchisme ».

Le concept d'« islamo-gauchisme » a été introduit par l'extrême-droite dans le débat public avant d'être repris et diffusé par des membres du gouvernement. Il ne s'agit pas d'un concept scientifique mais d'un terme qui stigmatise un certain nombre d'universitaires. Ce terme crée une confusion car il revient à considérer que les études sur les inégalités et les discriminations constituent une recherche idéologiquement orientée et militante. Or, la rigueur scientifique avec laquelle de nombreux chercheurs et de nombreuses chercheuses étudient ces thèmes ne peut être remise en cause par une instance politique. Ces recherches sont légitimes et soumises aux critères d'évaluation habituels dans le champ scientifique ; or il n'appartient pas au pouvoir politique d'émettre un jugement sur des travaux qui pourraient lui déplaire. Les sciences sociales sont particulièrement attaquées et stigmatisées, alors qu'elles devraient aider à la prise de décision politique. Par ses déclarations, le gouvernement se prive d'un instrument dans la lutte contre les inégalités et les discriminations. En jetant le discrédit sur le monde de la recherche, il fragilise l'Université au profit d'une stratégie purement électoraliste.

Le choix du débat stérile et de la médiatisation inutile, en ayant pour conséquence une description erronée des tâches qui sont les nôtres, occulte les vrais problèmes de la communauté universitaire, et ce tout particulièrement dans la période sanitaire actuelle où les personnels, les enseignant.e.s et les chercheur.euse.s ont des conditions de travail difficiles et où les étudiant.e.s rencontrent d'importantes difficultés financières et sociales souvent doublées d'un risque de décrochage. La polémique autour de cette question détourne l'attention de ces problèmes extrêmement graves. Ceux-ci ne pourront pourtant être combattus sans la mobilisation pleine et entière du ministère de tutelle. La ministre doit clarifier ses positions, car sa responsabilité vis-à-vis de la communauté universitaire est aujourd'hui engagée.

Nous sommes en droit d'attendre de notre ministre qu'elle mène le travail quotidien pour faire face à la crise sanitaire et représente ainsi les millions d'étudiant-es, d'enseignant-es et de personnels qui font le monde de l'enseignement et de la recherche français, plutôt que de leur opposer un lexique lié à la mise en œuvre d'une police de la pensée.

Les administrateur-ices apportent enfin leur soutien aux chercheur-ses dont les noms ont été exposés de façon diffamatoire dans la sphère publique et souhaitent que toutes les mesures soient prises à l'intérieur comme à l'extérieur des établissements pour que leur protection soit assurée.